



LA POSTE

PHIL@POSTE

Communiqué de presse

Août 2018

CONSEIL DE L'EUROPE Convention-cadre pour la protection des minorités nationales 20 ans

Le 15 octobre 2018, La Poste émet un timbre de service pour affranchir les courriers au départ du Conseil de l'Europe.



Visuel d'après maquette/ disponible sur demande

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits de l'homme du continent. Il comprend 47 États membres, dont les 28 membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en œuvre de la Convention dans les États membres.

20^e anniversaire de la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales

Déjà dans les années 90, les guerres et bouleversements politiques et économiques ont montré que la protection des minorités était une nécessité pour contribuer à la stabilité et à la paix. C'est dans ce contexte que le Conseil de l'Europe a élaboré la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales.

Entrée en vigueur le 1^{er} février 1998, la Convention est le premier instrument multilatéral juridiquement contraignant consacré à la protection des minorités nationales au niveau mondial.

Les Parties à cette Convention s'engagent à promouvoir l'égalité pleine et effective des personnes appartenant à des minorités dans tous les domaines de la vie économique, sociale, politique et culturelle. Elle garantit entre autres la liberté de réunion pacifique, la liberté d'association, la liberté d'expression, la liberté de pensée, de conscience et de religion, l'accès aux médias, les libertés linguistiques.

En 20 ans, la Convention a contribué à la gestion de la diversité dans les sociétés européennes : des législations sur les droits des minorités ont été adoptées, les programmes scolaires ont été repensés pour offrir des espaces aux langues des minorités et de nouvelles formes de participation minoritaire.

Pour donner de la visibilité aux minorités nationales et favoriser leur intégration, la Convention est pour l'avenir une référence essentielle.

© La Poste – Conseil de l'Europe

Les infos techniques

Conception graphique : Anne HABEMACHER

Impression : offset

Format du timbre : 40 x 26 mm

Tirage : 400 000 exemplaires

Valeur faciale : 1,20 €

Mentions obligatoires : Mise en page Stéphanie Ghinéa, d'après une conception graphique d'Anne Habermacher.

Les infos pratiques

Le timbre sera vendu en avant-première les vendredi 12 et samedi 13 octobre 2018 à PARIS (75), boutique « Le Carré d'Encre », de 10 h à 17 h, 13 bis rue des Mathurins, 75009 Paris.

Le timbre sera vendu en avant-première le vendredi 12 octobre 2018 STRASBOURG (67), Conseil de L'Europe, de 10 h à 16 h, Avenue de l'Europe, 67000 Strasbourg.

A partir du 15 octobre 2018, il sera vendu dans certains bureaux de poste, à la boutique "Le Carré d'Encre", au Musée de La Poste, 21 avenue du Maine, 75015 Paris, par abonnement ou par correspondance à Phil@poste Service Clients Z.I Avenue Benoît Frachon, BP 10106 Boulazac, 24051 PERIGUEUX CEDEX 09 et sur le site Internet www.laposte.fr/boutique

Contact Presse Phil@poste



Maryline GUILLET

maryline.guilet@laposte.fr

Tél. 01 41 87 42 33 * 06 32 77 39 65